



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 02 mai 2018, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Patrick DUMAS, Christophe CHEVROLAT, Marie-Jeanne CLARET, Cécile MAGNIN, Stéphane MERANDET, Johan VERNATON, Michel LAPLACE, Florian MOREL, Frédéric DESBORDES.

Absents excusés : Janine BAIL (procuration à Michel BRULHART), Christophe LEBRUN (procuration à Christophe CHEVROLAT), Stéphanie BELOTTI (procuration à Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Romero RICCI.

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne CLARET

Le compte-rendu du 03 avril et celui du 09 avril 2018 sont approuvés à l'unanimité.

I – Délibérations

1/ Vente de la parcelle cadastrée B 589 au lieu-dit « La Parouze »

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de vendre la parcelle de terrain cadastrée B 589 située au lieu-dit « La Parouze » et appartenant à la commune.

La vente serait réalisée au profit de la société Entre Lacs et Montagnes, située à Annecy, pour une surface de 452 m² et un prix de vente de 260 € / m², soit un montant total de 117 520 €.

Il est précisé que ce terrain se situe dans une zone à urbaniser. Il est enclavé et non viabilisé.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Décision modificative n°01/2018 – Régularisation des prévisions budgétaires

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une décision modificative à émettre pour régulariser l'émission des titres de loyer.

En effet, les crédits budgétaires de 2018 inscrits en dépenses ne sont pas suffisants. Il convient d'effectuer les mouvements ci-après :

- Article 673 « Titres annulés (exercice antérieur) » : + 2 501.60 €
- Article 022 « Dépenses imprévues » : - 2 501.60 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Approbation du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité.

L'opération comprend :

- La restructuration des sanitaires et vestiaires,
- La création d'un local de stockage et d'un sas d'entrée,
- Le traitement acoustique de la façade nord-ouest,
- L'amélioration thermique du bâtiment,
- La création de sas en façade nord-ouest.

A ce jour, il convient de désigner un maître d'œuvre en charge du pilotage des travaux. Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée sous forme de procédure adaptée le 20 mars 2018.

3 cabinets ont remis une offre dans les délais impartis : Espace Projet Architecture, Clermont Architecte et Bruno Pernici Architecte.

Après analyse, Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet CLERMONT ARCHITECTE pour un montant de 53 002,19 € H.T.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Date des réunions prévues

Jeudi 03/05/18 à 20h00 à la bibliothèque :	AG Bibliothèque
Lundi 07/05/18 à 19h00 à la mairie :	Commission Urbanisme
Mardi 15/05/18 à 19h00 à la CCPG :	Aménagement
Mercredi 16/05/18 à la CCPG :	Patrimoine
Jeudi 17/05/18 à 18h30 à la CCPG :	Economie
Mercredi 23/05/18 à 18h00 à Prévessin :	Comité technique Régie des Eaux
Mardi 29/05/18 à 18h00 à Prévessin :	GVD
Mardi 29/05/18 à 20h00 à la CCPG :	Conférence des Maires
Jeudi 31/05/18 à 20h00 à la CCPG :	Conseil communautaire

III – Factures payées

Centre de loisirs janvier – août 2016	PERON	11 062.50 €
---------------------------------------	-------	-------------

Chèques déjeuners 2018	UP	7 048.00 €
Frais d'avocat procédure DE FREITAS	Cabinet RACINE	1 320.00 €
Réparation tracteur	CHEVILLARD	1 293.10 €
Dépannage école (fuite) et bâtiment communaux	SOLARITHERM	3 504.29 €
Repas cantine mars 2018	BOURG TRAITEUR	7 832.69 €
Consommation gaz bâtiments communaux mars 2018	TOTAL ENERGIE	3 002.23 €
Subvention voyage CM1-CM2	SOU DES ECOLES	4 000.00 €
Travaux d'aménagement parking mairie	OSIRIS	1 800.00 €
Travaux sylvicoles	ONF	27 736.37 €
Travaux réseaux télécom Grand'route	SIEA	62 400.00 €

IV/ Commissions

1/ Infogonville

Les articles pour le prochain Infogonville seront à rendre fin mai.

2/ Associations

La commission se réunira lundi 14 mai à 19h afin de discuter de l'occupation des salles à la rentrée de septembre.

3/ Scolaire

Ecole

- Le prochain conseil d'école est prévu le 07 juin à 18h30 à la salle voûtée.
- Au regard des nouvelles inscriptions scolaires, les effectifs pour la rentrée 2018-2019 devraient être similaires à ceux de l'année en cours.

Accueil de loisirs

- Les effectifs sont stables et le bilan est positif, malgré des retards de paiement de certaines familles. La mise en place du prélèvement automatique pourrait être une solution.
- Différents projets sont en cours :
 - Le camp d'été à Montrevel sur Bresse, déjà complet ;
 - La participation d'une douzaine de familles au Cross « Courir sans Borne » pour Sages-femmes sans frontières le 27 mai prochain ;
 - L'accueil d'un groupe « ados » à compter de septembre.

- L'équipe sera renforcée à la rentrée. Justine et Coralie, déjà en poste, seront nommées référentes de groupe.
- Enfin, les effectifs actuels nécessitent de mettre en place un Projet Educatif Territorial (PEDT) qui permettra un taux d'encadrement plus souple.

4/ Travaux

La commission « Travaux » s'est déroulée le 27 avril dernier.

Aire de jeux

Les travaux de la nouvelle aire vont bientôt débuter dans le parc de la maison communale. Un socle béton est préconisé.

Jardins partagés

La clôture est en cours de réalisation.

Travaux de voiries

- La réunion de démarrage des travaux d'aménagement de la rue des Cheneviers et de la rue Saint-Jean est prévue le 03 mai. Les travaux débuteront par le haut de Choudans. Il a été convenu de profiter de ces travaux pour implanter des containers semi-enterrés sur le secteur de Choudans.
- Suite aux fortes pluies de cet hiver, le chemin des Vignettes doit être remis en état. Le dossier sera étudié prochainement.

Signalisation

Les entrées du village seront signalées par des panneaux décorés par les enfants de l'accueil de loisirs.

Salle polyvalente

- Des panneaux « interdit aux engins à moteur » vont être installés à proximité du skate Park et la clôture a été refixée.
- Le fauchage du terrain a été autorisé par le service « Gestion des Milieux Naturels » de la CCPG afin de sécuriser le site pour le feu d'artifice du 13 juillet. L'artificier visitera les lieux prochainement.

5/ Urbanisme

La prochaine commission est prévue le lundi 07 mai à 19h00.

6/ PLUiH

Une 1^{ère} réunion de travail a été organisée avec M. Pierre-Alain Thiebaud de la C.C.P.G.

La volonté politique étant de préserver les communes rurales, la croissance sera limitée sur Saint-Jean-de-Gonville avec la construction d'une centaine de logements sur 10 ans.

Le travail actuel consiste à définir des zones selon leur affectation (équipements publics, espaces verts, secteur à bâtir...).

V/ Commission de la C.C.P.G.

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la C.C.P.G.

VI/ Points divers

Cérémonie du 08 mai

La cérémonie aura lieu à 19h00, les conseillers sont attendus à 18h15 pour la mise en place.

Engins à moteur sur chemins ruraux

La présence récurrente de motocross dans les bas monts engendre des nuisances sonores pour les riverains, abîme les chemins et pose des problèmes de sécurité.

Il est donc proposé de prendre un arrêté municipal interdisant l'accès aux engins à moteur sauf ayants-droits. Il est envisagé :

- Soit une interdiction totale (tous les jours),
- Soit une interdiction partielle (dimanches et jours fériés).

Le Conseil municipal, à 9 voix pour et 2 voix contre, se prononce favorable à une interdiction totale.

Des panneaux seront posés à l'entrée de chaque chemin.

Logements sociaux

Le bailleur Dynacité souhaite vendre les 6 logements sociaux situés rue de la Gare. Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce contre cette proposition.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu

le Mardi 05 Juin 2018 à 20h00 à la Mairie